

U RISCAMUNINCU

Bulletin municipal semestriel de la Commune de Valle di Rustinu



Directeur de la publication : Christian Moracchini. Conception : Ours-Jean Caporossi.
Rédaction : Ours-Jean Caporossi et Michel Novellini. Photos: Ours-Jean Caporossi, Jonathan Delaporte, Prosper Giovannoni, Christian Moracchini et Don-Pierre Moracchini.



Numéro 22

Janvier 2025

Amis lecteurs,
à toutes les erreurs
accordez l'indulgence.
il n'est de gros vaisseau
qui à la mer ne danse,
ni de pensée qui ne varie,
ni de sage au monde qui ne faillit.

Antone Petru Filippini (1529-1594)



Dans ce numéro



Le mot du maire	1
Conseils municipaux	2
Conseils municipaux (suite)	3
Activité municipale	4
Cet été sur la commune	5
Cet été sur la commune (suite)	6
Santa Maria di Riscamone	7
Infos de la CCPP et autres	8
De choses et d'autres	9
Et d'autres encore...	10
Culture	11
Informations générales	12



Le mot du Maire

Cari Amichi,

Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de joie, de paix, et surtout de santé, pour cette nouvelle année qui s'annonce pour le moins tourmentée à tout point de vue.

En effet, nous entamons dans une grande incertitude les 15 derniers mois du mandat que vous nous avez confié en 2020 : notre pays, champion du monde des lourdeurs administratives et des réglementations tous azimuts, traverse une crise politique sans précédent. Cette crise aura forcément un impact sur notre région, notamment sur la Collectivité de Corse, principal financeur de nos communes, et donc sur nos investissements à venir.

Quoiqu'il en soit, restons positifs, et au chapitre des bonnes nouvelles, cette année 2024 aura vu la réalisation de l'Adduction d'Eau Potable (AEP) de Grate, important chantier, perturbé par la découverte d'amiante et les difficultés financières dues à une administration tracassière. Le dossier de Santa Maria di Riscamone a été mis sur les rails, bien que son financement, vu la crise actuelle, risque de connaître quelques retards. L'adressage communal a également été concrétisé, ainsi que d'autres réalisations de moindre envergure.

Enfin, je tiens à remercier les membres et amis de l'Association de Sauvegarde de l'Eglise Saint-Michel et ceux de la société de chasse l'Amicale Rustinica, pour leur activité (au profit de la chapelle de Valle pour les uns et du site de Riscamone pour les autres), et qui ont contribué ainsi à maintenir ce lien de convivialité communale qui nous est si cher.

Avec le Conseil Municipal, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pace e Salute à tutti !

Christian Moracchini

conseil municipal du 21 septembre

Début de séance à 15h00. Le conseil municipal s'est tenu avec 9 élus présents sur 11, 2 élus étant absents. A l'ordre du jour :

Adoption des RQPS (Rapports Qualité/Prix des Services) d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif.

Décisions modificatives portant inscription des subventions obtenues

Modification du plan de financement de la demande de subvention du Fonds de Solidarité Territoriale.

Vente de terrain (parcelle D852).

Demande de financement des travaux de réhabilitation du site de Santa Maria di Rescamone.

- Adoption des RQPS (Rapports Qualité/Prix des Services) d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif :

Le Maire rappelle que le prix du mètre cube d'eau restera inchangé pour les usagers en 2024, et qu'il faudra certainement envisager de refaire un schéma de l'eau potable pour 2025, l'actuel n'étant plus à jour.

Les RQPS sont adoptés à l'unanimité des présents.

- Décisions modificatives portant inscription des subventions obtenues :

Ces décisions modificatives sont des opérations comptables pour récupérer le solde des subventions obtenues pour les chantiers du mur du cimetière, de l'installation d'une vidange et d'une borne à incendie de Terlaghja, et de la pose de compteurs et des bornes à incendie à Grate (dans le cadre de la rénovation du réseau d'adduction d'eau).

Les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité des présents.

- Modification du plan de financement de la demande de subvention du Fonds de Solidarité Territoriale :

Des demandes de subventions ont été adressées à la CdC dans le cadre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) pour quatre dossiers : le remblaiement du fossé de la route communale de Casa Pitti, et, à Valle, la restauration de la fontaine de Favalle, la réfection du mur écroulé de Caleraghe et l'évacuation des eaux pluviales (lieu-dit L'Olivettu). La CdC, ayant changé le règlement des financements, a bloqué ces demandes, en imposant désormais d'effectuer un DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) par chantier, démarche trop onéreuse pour la commune (un DCE coûte environ 4000 €). Il a donc été décidé de modifier le plan de financement, à savoir de financer par le FST le chantier de Casa Pitti (un DCE étant déjà réalisé), et de passer par la nouvelle dotation quinquennale (qui sera attribuée début 2025) pour les 3 autres projets.

La modification est adoptée à l'unanimité des présents.

- Vente de terrain (parcelle D852).

Dans le cadre de la vente de la parcelle D852 à un couple de la commune, le Maire propose au conseil municipal de fixer le prix du mètre carré à 11 euros et d'instaurer une obligation pour l'acheteur de construire sa résidence principale dans les deux années suivant l'achat.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

- Demande de financement des travaux de réhabilitation du site de Santa Maria di Rescamone.

La demande de financement s'établit comme suit (les chiffres sont arrondis) :

Coût total : 960 000 €

Subvention CdC : 765 000 €

Participation de l'Etat (en attente, suite à l'engagement verbal de la Préfecture) : 100 000 €

Part communale : 95 000 €

La part communale serait en partie financée par le Loto du Patrimoine, la souscription nationale, les dons et manifestations diverses...

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Aucune question diverse n'ayant été soulevée, la séance est levée à 16h15.

conseil municipal du 26 octobre

Début de séance à 16h00. Le conseil municipal s'est tenu avec 7 élus présents sur 11, 2 élus étant représentés et 2 autres étant absents.

A l'ordre du jour : Délibération autorisant le maire à ester en justice.

- Le Maire expose au conseil municipal la situation telle qu'elle se présente à ce jour :

Après plusieurs mois de discussions et de négociations, et malgré un protocole d'accord établi par les avocats des deux parties, la vente de la parcelle G351, au lieu-dit Campitellu, est toujours dans l'impasse, l'acquéreur déclaré refusant les modalités de paiement proposées dans le protocole.

Cette vente devant se régler au plu tôt, le maire propose au conseil municipal, dans un premier temps, d'organiser rapidement une ultime réunion de conciliation avec les avocats des deux parties et l'acquéreur, afin de trouver enfin une issue positive, et, dans un second temps, en cas d'impossibilité d'accord, d'ester en justice et donc de porter l'affaire devant le tribunal compétent.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve la démarche proposée par le Maire.

Aucune question diverse n'ayant été soulevée, la séance est levée à 16h30.

Le procès verbal officiel des conseils municipaux est consultable
sur le site internet de la commune (<http://www.valledirostino.com>) via l'onglet « Vie municipale ».

compte-rendus des conseils municipaux (suite) **3**

conseil municipal du 5 décembre

Début de séance à 17h15. Le conseil municipal s'est tenu avec 9 élus présents sur 11, 1 élu représenté et 1 élu absent. A l'ordre du jour :

Décisions modificatives du budget : inscription de subventions pour l'Adduction d'Eau Potable de Grate (AEP) de Grate.

Délégation au Maire pour la signature d'une ligne de trésorerie pour le règlement du solde du chantier de l'AEP de Grate.

- Le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à la réception de deux arrêtés de subvention concernant le surcoût dû à l'amiante du chantier de l'AEP de Grate, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes, et demande aux élus d'approuver ces décisions modificatives. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents et du représenté ces décisions.

- Concernant le chantier de l'AEP de Grate, le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour préfinancer les subventions en attente de versement et solder les travaux de mise en conformité du chantier, il est opportun d'ouvrir une ligne de trésorerie, en précisant que dès la réception des subventions (délai maximum prévu de trois mois), celle-ci sera immédiatement remboursée sans pénalités. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des diverses propositions, approuve à l'unanimité des présents et du représenté de souscrire cette ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole de la Corse, et d'autoriser le Maire à signer tous les documents permettant le règlement de cette affaire.

Aucune question diverse n'ayant été soulevée, la séance est levée à 18h00.

conseil municipal du 11 décembre

Début de séance à 17h00. Le conseil municipal s'est tenu avec 9 élus présents sur 11, 1 élu représenté et 1 élu absent. A l'ordre du jour :

Coupe passive au hameau de Grate.

Redevance de l'Agence de l'eau. Tarification. (2 délibérations)

Mandatement au Centre de Gestion Protection Sociale Complémentaire. Convention Prévoyance.

- Le maire expose au conseil municipal qu'afin de protéger la commune et notamment le hameau de Grate du risque d'incendie, il est nécessaire de procéder à la réalisation, l'entretien et la pérennisation d'un ouvrage de DFCI (Défense de la Forêt contre les Incendies par une coupure passive sur les parcelles situées sur le territoire de de la commune de Valle di Rostino, entre le hameau de Grate et Ponte Novu.

- Le maire informe le conseil municipal d'une réforme des redevances des agences de l'eau, à savoir que trois nouvelles redevances sont créées par ces agences : une redevance sur la consommation d'eau potable, une redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif et une redevance pour la performance des réseaux d'eau potable. Ces redevances se substituent aux redevances existantes pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte, ce qui se traduira pour l'usager par une augmentation d'un centime d'euro par mètre cube. Le maire précise que cette réforme demande deux délibérations (eau et assainissement).

- Le maire informe les membres du conseil municipal que la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux. Ces derniers devront mettre en œuvre une participation financière à la couverture des risques prévoyance de leurs agents à compter du 01/01/2025, puis à celle des risques frais de santé à compter du 01/01/2026, ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques. Le maire propose au conseil municipal de donner mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse afin qu'il lance, fin 2024, pour le compte des collectivités territoriales, une procédure de mise en concurrence en conformité avec le code de la commande publique, afin de conclure une convention de participation pour la couverture du risque prévoyance

Ces quatre délibérations sont adoptées à l'unanimité des présents et représentés.

Aucune question diverse n'ayant été soulevée, la séance est levée à 18h00.

Selon les dernières données de l'INSEE, la population de référence de la commune, au 1er janvier 2022 (date du dernier recensement), en vigueur à compter du 1er janvier 2025, s'élève à 168 habitants.

cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée devant le Monument aux Morts communal. Cette cérémonie commémore dans toutes les villes et villages de France la signature à Rethondes, il y a 106 ans, de l'armistice qui mettait fin à la guerre de 1914-1918. Au fil de notre Histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République, nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, devant le Monument aux Morts, nous ne sommes pas seulement la garde des Morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

visite du site de Santa Maria di Rescamone

Le 26 juillet la municipalité a organisé une visite du site de Rescamone avec la présence de Michel Prosic et Yves Bossuyt, respectivement préfet de Haute-Corse et sous-préfet de Corte, du député de la circonscription François-Xavier Ceccoli, de Lisa Brun, chargée de mission à la Fondation du Patrimoine et des élus de Bisinchi, de Castello di Rostino et de Valle di Rostino. Le site n'avait pas vu autant de monde depuis longtemps. Espérons que cette visite aura des prolongements positifs, notamment au niveau des financements ... (voici l'article de Corse-Matin page 7).

optimisation de la collecte des déchets

A l'initiative de la CCPP, le 11 septembre a eu lieu à Ponte Novu une réunion d'information concernant l'étude d'optimisation des déchets sur la communauté de communes menée par le cabinet Antra Strada. Cette réunion, sous la direction du président de la CCPP, François Sargentini, et du Directeur Général des Services, Jean-Pascal Borgomano, concernait le secteur du Rustinu, c'est-à-dire les communes de Bisinchi, Canavaghja, Castellu di Rustinu, Merusaglia et Valle di Rustinu. Cinq scénarii de collecte des déchets ont été présentés, qui seront soumis au vote en conseil communautaire.

Le constat établi à ce jour par la CCPP est que le volume, donc le poids, des bio-déchets (déchets alimentaires et déchets verts) est trop important dans les ordures ménagères (OM), ce qui impacte fortement les coûts des traitements. Cela impose, d'après la CCPP, une politique accrue d'incitation d'utilisation des composteurs (individuels ou collectifs).

Quoiqu'il en soit, à ce jour, quelque soit le scénario retenu, notre commune, comme les autres petites communes de la CCPP, risque peut-être de se retrouver, pour des raisons d'économie et de révision des circuits de ramassage, avec moins de points de collecte.

renovation du réseau d'adduction de l'eau potable de Grate

Les travaux de rénovation du réseau d'adduction de l'eau potable de Grate se sont déroulés au cours des mois de septembre et d'octobre, avec également la mise en place de compteurs neufs et de bornes à incendie. Ce chantier, dont les premières démarches ont été initiées en 2015, sous la mandature de Pierre Pietri, est enfin terminé, après bien des vicissitudes (changement de bureau d'études, découverte de l'amiante et autres problèmes administratifs et financiers). Les habitants du hameau ont bien sûr subi quelques

désagréments durant les travaux, mais ils disposent désormais d'un réseau de distribution d'eau potable entièrement neuf et aux normes, et, bientôt d'une route communale dotée d'un nouvel enrobé, ce dernier chantier étant repoussé en début d'année pour des raisons administratives.

l'adressage communal



Les administrés vont recevoir par courrier de la mairie leur nouvelle adresse officielle, et les employés communaux ont mis en place le numérotage des maisons et installé les plaques de dénominations des voies et des lieux-dits concernés. Rappelons que toutes ces données seront versées dans des bases adresses locales (BAL) qui viendront alimenter la Base Adresse Nationale (BAN). Des adresses à jour, c'est la garantie pour une commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus. Pour tous, c'est aussi le gage d'un accès rapide aux services publics en ligne, et au raccordement à la future fibre.

mur d'enceinte du cimetière

Le mur d'enceinte de la partie ancienne du cimetière qui s'effondrait par endroits a été refait entièrement, et prolongé sur sa partie haute.

travaux en attente

En raison des délais d'instruction rallongés, les travaux suivants sont en attente et programmés en 2025 : la route inférieure du cimetière, les fossés de la route de Casa Pitti, les toits des réservoirs de Campu Rossu, et, à Valle, l'aménagement de l'entrée de la mairie, la restauration de la fontaine de Favalle, la réfection du mur écroulé de Caleraghe et l'évacuation des eaux pluviales (lieu-dit L'Olivettu). L'enrobé de Grate a été retardé à cause de la présence d'amiante sur le site.

chantier de rénovation du réseau d'adduction de l'eau potable de Grate



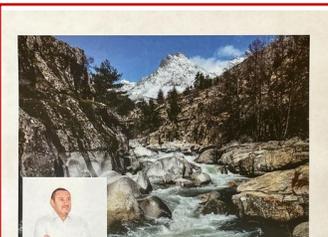
le 23 juillet : conférence sur l'histoire du littoral corse



Histoire des paysages du littoral de la Corse depuis le début de l'occupation humaine à nos jours
Lieu : Salle communale de Valle di Rustinu (entrée libre)
Date : Mardi 23 Juillet 2024 à 17h00



Conférencier : Matthieu GHILARDI
Directeur de Recherche CNRS
CEREGE - Aix-en-Provence



Dérèglement climatique et gouvernance des eaux

Antoine ORSINI Hydrobiologiste
Jeudi 8 août 18h00, Mairie de Valle di Rostino



le 8 août : conférence sur le dérèglement climatique et la gouvernance des eaux

le 10 août : U Riscamunincu à l'honneur

Sur sa Une, le journal affiche fièrement "le mot du maire" et un sommaire détaillé. Suivent plusieurs comptes rendus des conseils municipaux et diverses petites nouvelles. On y parle de tourisme ou de divagation animale, de visites officielles et de travaux plus ou moins ambitieux. Une page entière reprend les résultats des élections législatives et une autre reproduit un article que notre titre avait consacré à Santa Maria di Rescamone. À la Der, les deuils, les mariages et les naissances qui ont rythmé la vie du territoire au cours des six derniers mois. Le journal municipal de Valle di Rustinu existe depuis 2011 au rythme de deux parutions par an. Et s'il a connu quelques interruptions au fil des mandats des différents maires, tel le phénix, le journal renaît toujours de ses cendres ! (extrait de l'article du Corse-Matin du 10/08/2024)

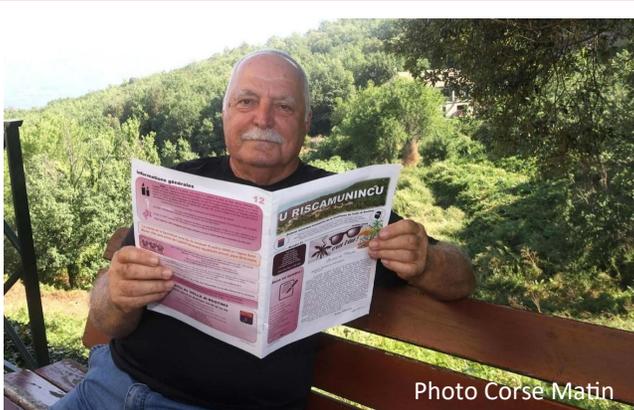


Photo Corse Matin

le 16 août : apéritif municipal



Cette année l'apéritif du 16 août s'est déroulé sans ambiance musicale afin de respecter le deuil récent d'une famille du hameau de Valle, et sous un temps pluvieux. Malgré tout cela, ce fut l'occasion de se retrouver comme chaque année. La municipalité tient à remercier tous les donateurs à la souscription pour Rescamone, ainsi que Tony Santini et son équipe, pour son organisation impeccable.

éboulement sur la RD15b



Début juillet, un rocher s'est effondré sur la route RD15b, entre le col de Grate et le lieu-dit Salta Cavallu. La taille impressionnante de la masse rocheuse, ainsi que son poids (voir ci-dessus son empreinte laissée sur la route après l'enlèvement) laissent imaginer l'ampleur de la catastrophe si un véhicule circulait à ce moment en cet endroit... Heureusement il n'en a rien été, et après quelques difficiles manipulations, l'objet du délit a été évacué sur le bas côté de la chaussée par le service des routes de la CdC.

concert de musique de chambre à Terlaghja

Le 22 août, en fin d'après-midi, les habitants du hameau de Terlaghja étaient conviés à assister à un concert de musique de chambre en la chapelle Saint-Joseph. Ce concert organisé par deux jeunes du hameau, Guillaume Sardier, au piano, et sa compagne Gladys Ledoux, au violon, a été unanimement apprécié par les présents, pourtant profanes en la matière pour la plupart d'entre eux.

En effet, le talent des deux musiciens, et le choix des œuvres interprétées (la Méditation de Thais, de Jules Massenet, la Berceuse sur le nom de Gabriel Foré, de Maurice Ravel, ou encore Carmen, de Georges Bizet, entre autres) ont mis sous le charme tous les spectateurs.

Le concert a été suivi par un apéritif convivial au cours duquel il a été envisagé qu'une telle animation pourrait être renouvelée, et pourquoi pas au niveau communal, en l'église de Saint-Michel par exemple, y compris avec d'autres jeunes musiciens de la commune.

Merci à Gladys et à Guillaume !



Le 36ème rallye Corte-Centre-Corse



La Polo Rally2 de Georges-Alexandre



La Citroën C3 Rally2 de François-Xavier

Le 14 septembre, le 36ème rallye Corte-Centre-Corse est passé sur notre commune à l'occasion des deux épreuves spéciales ES1 et ES3 (à partir du col de Serna jusqu'en dessous l'église Saint-Michel). Parmi les concurrents, nos deux « paisani », François-Xavier Moracchini (sur Citroën C3 Rally2) et son frère Georges-Alexandre (sur Volkswagen Polo Rally2), ont fait excellente figure puisqu'ils ont terminé respectivement quatrième et cinquième du classement final. Rappelons que celui-ci a été remporté par l'équipage Arnaud Ribière et Romain Buresi, sur Volkswagen Polo Rally2.

chi vergogna !!!



Ce tas de détritus a été récolté en moins de deux heures, en bord de route par deux promeneurs à l'esprit civique, sur la RD15b, entre le col de Serna et l'embranchement du lieu-dit Muratoghju ! Un véritable « inventaire à la Prévert » : des bouteilles en plastique, des sacs en « même métal », des emballages de médicaments, des récipients abandonnés...
Il n'y a qu'à se servir...

soirée du 21 septembre

Nombreux ont été ceux qui ont participé à la soirée organisée par la société de Chasse l'Amicale Rustinica dans le but de récolter des fonds afin de participer à la restauration de Santa Maria di Rescamone. En effet, près de 130 personnes sont venues déguster les « lasagnes au stufatu » préparées par nos amis les chasseurs.

C'est ainsi 5 127 euros récoltés grâce aux repas, auxquels il faut ajouter 800 euros de dons, soit 6000 euros, qui ont été reversés à la Fondation du Patrimoine. Côté dépenses, elles ont été prises en charge par l'Amicale Rustinica (pour le repas) et la commune (pour les boissons).

Un grand merci à tous !



Souscrivez pour la protection et la mise en valeur du site de Santa Maria di Rescamone

La souscription est accessible sur le site de la Fondation du Patrimoine et sur le site de la commune (onglet « Actualités »)

faire du site un étendard du territoire (article de Corse-Matin du 28 juillet)



Photo Corse-Matin

Si tous les décideurs se sont retrouvés à Valle di Rustinu ce 26 Juillet, ce n'est pas pour se promener. Mais parce que l'endroit a tout pour devenir un moteur du dynamisme de la microrégion. Le maire est agrippé à son projet, et il ne le lâchera plus.

Il y a deux mois, le lancement d'une cagnotte par la Fondation du patrimoine posait la première pierre de la restauration de Santa Maria di Rescamone. Vendredi, la venue sur site d'une grande délégation a confirmé cet élan. Les pieds dans l'herbe coupée, le préfet Michel Prosic, le sous-préfet Yves Bossuyt, le député François-Xavier Ceccoli et tous les maires du Rustinu « venus par amitié, parce que l'église appartient à toute la microrégion », écoutent religieusement les explications historiques de Jean-Pierre Mannoni. L'homme connaît le site comme sa poche et en sait les particularités qui le rendent unique : « Il est constitué de trois monuments, construits entre le paléochrétien et l'époque romane. Son baptistère octogonal est le plus grand de Corse, mais ce sont surtout les mosaïques de l'église qui sont importantes : elles sont uniques en Centre Corse et témoignent de ce que représentait l'église. » Pievane, elle était celle où les populations venaient se faire baptiser.

Une histoire à raconter, un patrimoine à protéger, un caractère unique à valoriser... Autant d'éléments qui plaident en faveur d'un chantier d'envergure, évalué à 1,2 million d'euros. « La Collectivité de Corse va nous aider à hauteur de 80 %, explique le maire Christian Moracchini, mais nous sommes une petite commune et nous avons également besoin de l'aide de l'État. » Une petite commune éclatée en six hameaux, dont les difficultés en termes de voirie et de réseaux sont nombreuses et le budget annuel, d'environ un million d'euros, contraint. Pour autant, « ce site est assez magique, reconnaît Michel Prosic, car il donne à voir une partie de l'histoire de ce territoire ». Et, le représentant de l'État en est convaincu, il peut avoir un rôle à jouer à l'échelle de toute l'île : « On parle beaucoup de la saisonnalité du tourisme. Pour éviter qu'elle soit trop forte, il faut pouvoir proposer des activités connexes, qui permettent de faire venir du monde toute l'année. Ce site, en l'aménageant, en le rendant à la population qu'elle soit locale ou de passage, participera sûrement au renforcement d'une offre culturelle qui aura un impact touristique. » Ce qui permettrait également de rediriger les flux vers des zones moins connues et qui gagnent à l'être. Le futur projet vise à construire un toit sur l'église pour en protéger les mosaïques, à créer un nouvel accès vers le baptistère ancien et à renforcer l'autre. Dans ce cadre, « l'État s'est engagé à en financer 10 % pour réduire la part communale ».

Le site n'avait pas vu autant de monde depuis longtemps. Santa Maria peut devenir un fleuron du territoire du Rustinu. On parle beaucoup de la saisonnalité du tourisme. Pour éviter qu'elle soit trop forte, il faut pouvoir proposer des activités connexes, qui permettent de faire venir du monde toute l'année. (Morgane Quilichini)

VALLE-DI-RUSTINU (article de Corse-Matin du 9 septembre)

La société de chasse récolte 6 000 euros pour sauver Santa Maria di Riscamone

Près de 130 personnes ont participé à la soirée organisée, récemment, par la société de chasse. Les fonds récoltés vont être directement reversés à la fondation du patrimoine.

Ce n'est pas sa mission première mais peu importe. Il y a une semaine, la société de chasse l'Amicale Rustinica organisait une grande soirée dans la salle des fêtes de Valle-di-Rustinu. L'objectif ? Récolter un maximum de dons pour participer à la restauration de Santa Maria di Riscamone. « L'ensemble des fonds vont être reversés à la fondation du patrimoine qui a ouvert une cagnotte en ligne », explique Jean Bri-



Une cagnotte de la fondation du patrimoine a été mise en place pour aider à financer la restauration du site. Archive Jeannot Filippi

gnole, membre de l'amicale organisatrice. Ils étaient 130 à avoir réservé leur place pour déguster les lasagnes au stufatu préparées par l'association. « Nous avons aus-

si placé une urne pour ceux qui n'avaient pas réservé à temps. En plus des 5 127 euros récoltés grâce aux repas, elle nous a permis de rajouter 800 euros à la cagnotte »,



Les lasagnes du Rustinu ont été appréciées. Doc CM

poursuit Jean Brignole. Côté dépenses, toutes les charges ont été prises en compte par la commune et la société de chasse qui ont eu l'idée de la soirée « au sortir de la battue du 15 août ». Une autre soirée est prévue le 8 décembre au profit de l'Amicale Rustinica qui entretient et sécurise aussi les sentiers.

PIERRE-MANUEL PESCECCI
pmpescetti@corsematin.com

Journée du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, Jean-Pierre Mannoni, conseiller municipal, avec le soutien logistique de la Fondation du Patrimoine, a organisé, le samedi 21 septembre, une visite du monument historique du site de Rescamone suivie d'une ballade vers l'église de Saint-Michel. Hélas, il est regrettable que cette manifestation n'ait pas obtenu le succès escompté, puisque seulement une demi-douzaine de participants s'y sont présentés. On remerciera malgré tout Jean-Pierre pour son implication dans cette journée, la Fondation du Patrimoine pour son aide, et bien sûr les personnes qui ont participé à la visite organisée, pour leur présence.

transfert de l'eau et de l'assainissement

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) promulguée le 7 août 2015 prévoyait le transfert des compétences « eau et assainissement » vers les communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020, avait été reportée au 1^{er} janvier 2026. A l'occasion de la séance de questions au gouvernement au Sénat, le 9 octobre, le Premier ministre, Michel Barnier, a décidé que le transfert n'est désormais plus obligatoire. Le 17 octobre, un pas de plus a été franchi : le Sénat adopte la proposition de loi permettant la fin du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement, avec 282 voix pour et 44 contre. Les communes peuvent donc faire le choix de garder la maîtrise de leur eau.

Ce transfert obligatoire avait suscité de nombreux mécontentements chez les élus locaux, notamment dans les zones de montagne. Parmi les arguments avancés : la perte de « spécificité » des communes, la nécessité de maintenir une fine connaissance des réseaux existants, voire le risque d'une augmentation de la facture des usagers.

C'est donc une victoire collective, surtout pour les petites communes, qui ont déjà essuyé les plâtres de la loi NOTRe lors du transfert obligatoire de la collecte des déchets aux intercommunalités. Les coûts ont été multipliés et en cas de transfert, risquent de prendre le même chemin pour l'eau car, à n'en pas douter, cela génèrera de gros surcoûts. De plus, dans certaines intercommunalités comme la CCPP, cela serait impossible face aux investissements à réaliser. Il est à noter que dans les intercommunalités où ces compétences eau ont déjà été transférées, il ne sera pas possible de faire marche arrière, en tenant compte des investissements importants qui ont été réalisés.

En ce qui concerne notre commune, la gestion de l'eau potable, bien que difficile, reste, à ce jour, maîtrisée, notamment en ce qui concerne l'entretien (réservoirs et réseaux), le dépannage et le relevé des compteurs, ainsi que la connaissance des lieux de captage, et donc, le non-transfert à la CCPP ne peut être qu'une bonne décision pour les usagers. Quant à la gestion de l'assainissement, mis à part la station d'épuration de Valle, dont l'entretien est assuré par la commune, la topologie de cette dernière, avec ces 6 hameaux, n'offre aucune possibilité (matérielle et/ou financière) de réaliser un réseau d'assainissement communal complet, et donc son transfert à la CCPP ne se justifierait pas.

Il reste donc maintenant aux élus communautaires de suivre la proposition des sénateurs, à savoir ne pas accepter le transfert des compétences « eau et assainissement » vers la Communauté de Commune Pasquale Paoli.

Le Contrat Local de Santé (CLS)

Lors du conseil communautaire de la CCPP de novembre, le vote lié à un dispositif porté par l'ARS (Agence Régionale de Santé), le Contrat Local de Santé (CLS) censé répondre aux besoins du territoire en matière médico-sociale, a suscité un débat sur la pertinence de ce type de projets dont les élus dénoncent une absence d'actions concrètes. Ce projet signé avec chaque collectivité locale, en partenariat avec la Collectivité de Corse (CdC), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et la Mutuelle sociale agricole (MSA), entend apporter une réponse aux priorités des territoires en matière médico-sociale. Si l'ensemble des élus communautaires s'est montré mitigé quant à sa mise en œuvre, la création d'un centre intercommunal d'action social (CIAS) étant pour eux prioritaire, l'établissement du CLS a toutefois été voté.

Interrogée quant aux craintes des élus sur la concrétisation des actions dans le cadre du CLS, la directrice départementale de l'ARS pour la Haute-Corse, en charge de son déploiement, a expliqué ainsi la finalité du projet : « le travail avec les acteurs de terrain afin de réaliser un diagnostic au plus près et définir probablement un périmètre d'intervention, approfondir les thématiques, faire un travail de priorisation, ne pas émettre jusqu'à des solutions peu productives, et toujours avec les élus et sans parti pris ».

Vous n'avez rien compris ? Vous n'êtes pas les seuls, moi non plus ! Voilà un magnifique exemple de langue de bois ! (OJC)

débroussaillage



Les forestiers sapeurs de la CdC ont procédé début décembre au débroussaillage d'une zone d'environ 60 hectares située entre l'embranchement de Casa Pitti et le lieu-dit Campitellu.

l'adressage



travaux du mur du cimetière



Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient atteints...

Le 28 février 1992, Jean-Marie Le Pen, président du parti d'extrême droite Front National, était empêché d'atterrir à Bastia, puis interdit de meeting à Ajaccio. Dans les deux cas, des nationalistes du mouvement A Cuncolta étaient intervenus contre le leader frontiste.

Autres temps, autres mœurs, plus de 32 ans plus tard, le 27 septembre 2024, ce sont des militants d'extrême droite corses, et quelques nationalistes (l'Unione di a Ghjuventu), qui empêchent l'organisation SOS Méditerranée de tenir une conférence au Parc Galéa sur le thème « Méditerranée, cimetière de migrants », et de projeter, au cinéma Le Régent, à Bastia, « Motehershhip », un documentaire tourné en Méditerranée sur l'« Océan Viking », navire de l'organisation et ce, sous le prétexte « d'éviter à la Corse de devenir le Lampedusa de demain ! ».

SOS Méditerranée est une association civile et européenne de recherche et de sauvetage en haute mer, créée le 9 mai 2015, par des citoyens voulant agir pour mettre fin aux naufrages en Méditerranée centrale. Le réseau européen est constitué de quatre associations localisées en France, en Allemagne, en Italie et, depuis août 2017, en Suisse.

Lors de ces manifestations, on a ainsi pu entendre que « des bateaux de migrants allaient aboutir sur la Place Saint-Nicolas », que « SOS Méditerranée gaspillait l'argent des Corses » (?!), et qu'« il s'agissait de trafics d'humains »... Comme si on pouvait accuser ainsi SOS Méditerranée dont la mission est uniquement le sauvetage en mer et dont l'action est transparente. Comme si des entités, autres que les Etats, avaient mandat pour débarquer des gens dans un port. Comme si la simple action de sauver un humain en mer, ce qui est un devoir moral aussi bien que juridique, et qui ne contrevient en rien au christianisme, si souvent revendiqué par ces opposants aux opérations de sauvetage, pouvait être remise en cause... Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites, comme disait l'autre (OJC)

simon fieschi

Dans le n°19 du Ruscamunincu, je vous parlais de Simon Fieschi, le webmaster de *Charly Hebdo*, très grièvement blessé lors de l'attentat contre le journal, le 7 janvier 2015. Simon Fieschi était originaire de Petreto-Bicchisano et était le fils du cinéaste et écrivain Jean-André Fieschi, décédé en 2009.

Lors de l'attentat, deux balles avaient perforé ses poumons, la moelle épinière avait également été atteinte. Il a été l'un des survivants les plus touchés. Hospitalisé dans un état critique, et après une longue rééducation (il restera huit mois aux Invalides), il n'avait toujours pas retrouvé à ce jour toutes ses capacités. Il avait perdu 7 centimètres de taille, et l'usage de ses jambes et de ses mains

Son lent cheminement pour se reconstruire, il l'avait écrit dans *Charlie-Hebdo*, où il racontait sans fard le supplice de ses semaines d'hôpital : « *J'ai découvert la sensation d'un os brisé, d'une chair blessée, d'un nerf qui crie, de la douleur d'être mal installé, qui commence comme un léger inconfort et qui devient insupportable au bout de quelques heures...* », et la paranoïa qui l'envahit petit à petit : « *j'étais persuadé que je pouais horriblement et que personne n'arrivait à m'approcher sans vomir ou s'évanouir, ou que j'étais un cobaye gardé en vie pour des expériences épouvantables...* ».

Simon Fieschi a été retrouvé mort, le 17 octobre, dans une chambre d'hôtel à Paris. Il avait 41 ans. Les causes de sa mort sont encore actuellement ignorées. Il a rejoint tous ceux de *Charly-Hebdo*, tombés sous les balles de fanatiques religieux... (OJC)

octobre rose

A Bastia, le 3 octobre, la marche d'« Octobre rose » a connu un franc succès avec un record de participation. En effet, plus de 1 500 marcheurs ont participé hier, à la « Marche rose » dont le départ a été donné sur la place Saint-Nicolas, dans une ambiance festive. Une opération caritative organisée par la Ligue contre le cancer, la Marie-Do, en partenariat avec Bastia Handball et l'Assurance maladie. Des actions de sensibilisation étaient également menées à destination du grand public, et particulièrement des femmes de plus de 50 ans, qui avaient la possibilité de prendre directement rendez-vous, sur le stand de la CPAM, pour des mammographies dans le cadre du dépistage organisé. Objectif : sensibiliser la population au dépistage et récolter des fonds pour les associations qui accompagnent les malades dans leur combat.

(extrait de *Corse-Matin*)

le der des der

Il est le dernier poilu mort pendant la Grande Guerre. Une balle de mitrailleuse l'a touché au front juste dix minutes avant le cessez-le-feu fixé à 11 heures du matin. Il est tombé le 11 novembre 1918 à Vrigne-Meuse (Ardennes). Il est considéré comme le dernier Poilu tué au combat sur le territoire français. Il avait 40 ans.

Il était le fils d'un cultivateur du Gévaudan, en Lozère. Berger et orphelin, il doit s'occuper de sept frères et sœurs. En tant qu'aîné d'une fratrie de sept orphelins, il aurait pourtant pu échapper à la guerre, lui qui comptait parmi les rares hommes exemptés. Mais il a préféré s'engager et s'est ainsi retrouvé au premier plan (il était agent de liaison entre le commandement, le front et l'arrière) de toutes les batailles les plus marquantes du conflit, de la Marne au Chemin des Dames en passant par Verdun.

En quatre ans de guerre, il n'a eu droit qu'à une seule permission, en 1917. Pendant que la fin du conflit se négocie entre les Alliés et les Allemands à Rethondes (Oise), le maréchal Foch donne l'ordre de lancer une ultime offensive sur les lignes ennemies par-delà la Meuse. Il mourra lors de cette attaque.

Il est devenu un emblème de tous les morts du 11 novembre 1918, sauf que leur acte de décès sont ant-datés au 10 novembre ! Pour les autorités militaires apparemment, les soldats ne pouvaient pas mourir pour la France le jour de la victoire. Il représente ainsi, au même titre que ses 17 frères d'arme tombés le 11 novembre, une victime honteuse pour l'armée française, d'où la falsification de leur véritable date de disparition, pour éviter de ternir le jour de l'armistice.

Il s'appelait Augustin Trébuchon, il était soldat de 1ère classe à la 9ème compagnie du 415ème Régiment de la 163ème Division d'Infanterie. Mort pour la France le 11 novembre 1918 à 10 heures et 50 minutes... (OJC)

et d'autres encore ...

Conseil d'Etat et Conseil Constitutionnel (Michel Novellini)

Des décisions prises ces dernières années par le Conseil d'Etat et le Conseil Constitutionnel ont suscité de nombreuses controverses tant dans l'opinion publique que parmi de nombreux spécialistes juridiques de tous bords.

Par exemple, en 2021 le Conseil d'État a refusé au gouvernement de Jean Castex de contrôler les décisions des institutions européennes, notamment quant elles sont susceptibles d'excès de pouvoir. Un exemple flagrant : lorsque la Cour de justice de l'Union européenne décide qu'il faut appliquer les 35 heures à nos forces armées, il n'y a pas de juridiction en France pour s'opposer à cet incroyable et irréalisable excès de pouvoir !

Ce n'est pas aux juges du Conseil d'État de dire l'intérêt national, c'est au parlement souverain.

Les juges n'ont pas à décider ce qui est bon ou non pour la nation car ils sont nommés et non pas élus comme représentant de celle-ci.

La fameuse séparation des pouvoirs encensée par tous doit être respectée.

Le 25 janvier 2024, le Conseil Constitutionnel a censuré une trentaine d'articles de la loi immigration amendée par la majorité sénatoriale LR en faisant une interprétation plus que large de la notion de « cavalier législatif » (dispositions sans lien avec le texte en discussion), et ce, sans se prononcer aucunement sur le fond.

Il n'est bien entendu pas question ici de juger du bien-fondé ou non de cette loi mais de souligner que de nombreuses autres décisions récentes du Conseil, de façon générale et en matière migratoire, en termes de sécurité ou de droit pénal, limitent fortement les prérogatives du législateur et portent fortement atteinte à la séparation des pouvoirs.

La solution est évidemment politique, notamment au regard de l'orientation politique de ses neuf membres (et surtout celle du Président), qui dicte forcément, dans un sens ou dans l'autre, selon les nominations, l'esprit de ses décisions.

Il convient de réformer la Constitution afin de faire revenir le Conseil à la compétence qui lui avait été attribuée en 1958 : veiller à la régularité du fonctionnement des pouvoirs publics et pas davantage.

Actuellement, les juridictions qui, outrepassant largement leurs pouvoirs d'origine, corrigent les lois (qui doivent relever du peuple, de l'exécutif et du législatif) et gèrent l'Europe en lieu et place des citoyens, deviennent ainsi dangereuses pour le pays et parfois même anticonstitutionnelles.

La séparation des pouvoirs est un bien précieux mais fragile qu'il convient absolument de respecter, sous peine de dysfonctionnements très graves pour notre démocratie à court et moyen terme..

cent'anni fà : l'année 1925

L'année 2024 ayant été agitée, c'est le moins que l'on puisse dire, au niveau politique entre autre, allez donc savoir ce que nous réserve 2025 ! En revanche on sait ce qu'il s'est passé à Valle di Rustinu il y a cent ans, en 1925. U Riscamunincu vous dit tout !

La commune, compte alors près de 550 habitants, et son maire nouvellement élu (les élections ont eu lieu les 3 et 10 mai) est Jean-Baptiste Ambrosi. Il succède à Mathieu GIOVANNONI qui était maire depuis 1912. Les 19 et 26 Juillet se tiennent les élections cantonales qui voient l'élection, dans notre canton, du docteur André Morucci, de Morosaglia.

Au niveau de l'état civil, on enregistre les naissances de Annonciade Cristiani (à Valle), de Lucie Bernardi (à Terlaghja), de Marie-Xavière Pettrignani (à Valle), de François Fontana (à Valle), de Jean Bruschini (à Terlaghja), de Jean-Innocent Filiberti (à Casa Pitti), de Marie Madeleine Rossi (à Casa Pitti), de Angèle Giovannoni (à Valle) et de Virginie Moracchini (à Grate), ainsi que les décès de Ours-Paul Ciavaldini (à Valle), de Toussainte Bruschini, épouse Ferrandi (à Casa Pitti), de François Ambrosi (à Bastia), de Pierre Cristiani (à Valle), de Martin Bernardi (à Terlaghja), de Marie-Dominique Muglioni (à Valle), de Marie-Jeanne Cristiani (à Valle) et de Marie-Martine Mattei, veuve Rongiconi (à Terlaghja). Enfin, pas de carnet blanc en 1925 puis qu'aucun mariage n'a été célébré sur la commune cette année-là.



Je vois J'entends Je parle

Vous voulez en savoir plus sur votre commune ? Son actualité ? Son patrimoine bâti ? Ses activités culturelles ? Tout savoir sur vos démarches administratives ? La météo ?

Rien de plus simple !

Allez sur le site de la commune <http://www.valledirostino.com>
ou sur sa page facebook <https://www.facebook.com/valledirostino>

Tous les numéros du U Riscamunincu (du n°1 au n°20) sont disponibles sur le site Internet de la commune

culture

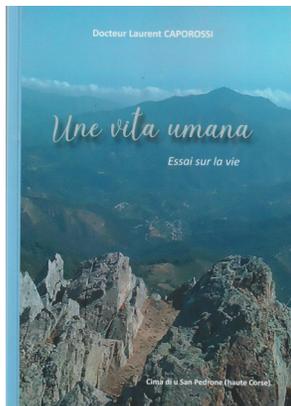
Le mot (Victor Hugo - 1888, posthume)

Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites !
 Tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdités ;
 Tout, la haine et le deuil !
 Et ne m'objectez pas que vos amis sont sûrs,
 Et que vous parlez bas.
 Ecoutez bien ceci : tête-à-tête, en pantoufle,
 Portes closes, chez vous, sans un témoin qui souffle,
 Vous dites à l'oreille du plus mystérieux
 De vos amis de cœur ou si vous aimez mieux,
 Vous murmurez tout seul, croyant presque vous taire,
 Dans le fond d'une cave à trente pieds sous terre,
 Un mot désagréable à quelque individu.
 Ce mot, que vous croyez que l'on n'a pas entendu,
 Que vous disiez si bas dans un lieu sourd et sombre,
 Court à peine lâché, part, bondit, sort de l'ombre ;
 Tenez, il est dehors ! Il connaît son chemin ;
 Il marche, il a deux pieds, un bâton à la main,
 De bons souliers ferrés, un passeport en règle ;
 Au besoin, il prendrait des ailes, comme l'aigle !
 Il vous échappe, il fuit, rien ne l'arrêtera ;
 Il suit le quai, franchit la place, et cætera
 Passe l'eau sans bateau dans la saison des crues,
 Et va, tout à travers un dédale de rues,
 Droit chez le citoyen dont vous avez parlé.
 Il sait le numéro, l'étage ; il a la clé,
 Il monte l'escalier, ouvre la porte, passe, entre, arrive
 Et railleur, regardant l'homme en face dit :
 "Me voilà ! Je sors de la bouche d'un tel."
 Et c'est fait. Vous avez un ennemi mortel.

Migrant (Salvatore Adamo. 2018).

Je veux jouer ma vie pour une autre meilleure
 Où fleurissent des sourires aux visages qui pleurent.
 Repoussé par les uns, ignoré par les autres,
 J'espérais que mon sort devienne un peu vôtre.
 Mais que vous importe au fond notre coquille de noix.
 J'ai traversé la mer jusqu'à la première île,
 Le vent nous a posés sur des rives hostiles.
 L'enfer de mon pays ne me laisse que le choix
 De ce rafiote bondé d'autres ombres sans voix,
 Pour aller voir ailleurs, si la vie n'y est pas.
 Avec femmes et enfants, entre cris et prières,
 Nous nous sommes traînés jusqu'aux murs des frontières.
 Certains ferment les yeux et nous disent bonne chance,
 D'autres sont-ils sérieux, nous renvoient en errance.
 Tout au bout du tunnel je voyais la lumière.
 On m'a coupé les ailes, on m'a jeté par terre.
 Je me suis retrouvé comme un délinquant
 Derrière des barbelés, parqué avec mes frères,
 A me sentir coupable, d'être encore vivant.
 Alors frères humains qui près de nous vivez,
 N'ayez pas contre nous le cœur trop endurci.
 Vous qui voyez nos mains tendues, désespérées,
 Pour un peu de répit, prêtez-nous un abri.
 Nous ferons de notre mieux pour ne pas déranger.
 Des années de labeur pour payer le voyage,
 Le passeur en riant nous a dit : « Bon courage ».
 On s'est cru arrivés mais le monde est-il fou ?
 On nous montre du doigt et on a peur de nous,
 Nous qui fuyons la mort, nous qui sommes à genoux.

Una vita umana



Pendant près de 30 ans, Laurent Caporossi, médecin généraliste, soigna de nombreux patients dans le Rustinu et notamment à Valle di Rostino. C'était l'époque où la médecine rurale était un véritable sacerdoce. Autre temps, autres mœurs...

Depuis sa retraite, prise en 2014, entres autres occupations, il s'est mis à l'écriture, ce qui nous donne cet ouvrage « Una vita umana », un essai lucide et très réaliste qui évoque la complexité de la vie.

Voici un extrait de la préface écrite par le docteur Pierre Lieutaud : « Dans cet ouvrage, Laurent a cherché un fil conducteur dans l'absurdité de la condition humaine. Il a interrogé les philosophes, les psychologues, les psychanalystes, les scientifiques, les religieux pour savoir s'ils détenaient une parcelle de la vérité du monde et de la vie... Avec minutie et clarté, il décrit le processus de la vie humaine de son début à sa fin, comme s'il voulait donner au lecteur les outils qu'il a accumulés, et l'aider à chercher lui aussi le sens de la vie de l'Homme, cette créature qui, au-delà de l'écume des jours, flotte dans un univers inconnu sans savoir où est sa place, sa réalité et le pourquoi de sa présence ».

Pour les lecteurs intéressés, contact au 06 07 89 38 18.

bien connaître son « Desproges »

On reconnaît le rouquin aux cheveux du père et le requin aux dents de la mère.

Au Paradis, on est assis à la droite de Dieu: c'est normal, c'est la place du mort.

Combien d'innocents courraient encore, s'il n'y avait pas d'erreur judiciaire?

Les chiffres sont accablants : il y a de plus en plus d'étrangers dans le monde !

Un petit rouge bien tassé : se dit affectueusement d'un nain communiste très vieilli.

Les rois mages étaient trois. Il y avait César, et pis Marius, et pis Fanny.

Si vous avez les seins qui tombent, faites-vous refaire le nez, ça détourne l'attention.
Archimède a démontré que, lorsqu'on plonge un corps dans une baignoire, le téléphone sonne.

Les aspirations des pauvres ne sont pas éloignées de la réalité des riches.

La mort devrait être un service public gratuit pour tout le monde, comme la naissance.

Le voisin est un animal nuisible assez proche de l'homme.

Moi, j'ai pas de cancer, j'en n'aurai jamais, je suis contre !

Pierre Desproges est mort d'un cancer. Étonnant, non ?

Quand vous serez bien vieille

Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle,
 Assise auprès du feu, dévidant et filant,
 Direz chantant mes vers, en vous émerveillant :
 « Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle. »
 Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
 Déjà sous le labeur à demi sommeillant,
 Qui au bruit de mon nom ne s'aïlle réveillant,
 Bénissant votre nom, de louange immortelle.
 Je serai sous la terre et, fantôme sans os,
 Par les ombres myrteux je prendrai mon repos ;
 Vous serez au foyer une vieille accroupie,
 Regrettant mon amour et votre fier dédain.
 Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
 Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Pierre de Ronsard (1578)

joies et peines



Décès : Depuis le 1er juillet, nous avons eu à déplorer les décès de Catherine REGEMBAL, née MOREL, de Valle, survenu le 12 Juillet à Valle, de Pascal ILARI, de Grate, survenu à Ponte Leccia, le 9 septembre, de Rosine Mathéa VIDEAU, née MICHELANGELI, de Grate, survenu le 2 novembre, à Lecci.

U Riscamunincu présente ses sincères condoléances aux familles et amis des défunts.



Carnet rose : Le 16 août, naissance d'Antone-Maria au foyer de Paola BONAVITA et de Laurent CRISTIANI. Bienvenue et longue vie au petit Antone-Maria, et toutes nos félicitations aux heureux parents Paola et Laurent, au grand-père Jacky, et aux arrière-grands-parents Anna et Pierre. Le 9 septembre est venu au monde Thierry Stefan, au foyer de Sarah PUGGIONI et de Stefan BARAGAN, de Campu Rosu. Longue vie et bienvenue vie à Thierry Stefan, et toutes nos félicitations aux heureux parents Sarah et Stefan.

Nous espérons votre indulgence pour toute omission ou erreur évidemment bien involontaire de notre part.

repas au profit de la chapelle de Valle



Le dimanche 8 décembre, après la messe consacrée à l'Immaculée Conception célébrée en la chapelle de Valle, l'Association de Sauvegarde de l'Eglise Saint-Michel avait organisé un repas au profit de la chapelle dans la salle des fêtes communale. Ce fut un très beau succès car près de 130 personnes ont participé à ce repas. (Voir les photos sur le site web de la commune).

L'association de Sauvegarde de l'Eglise Saint-Michel remercie chaleureusement la municipalité et toutes les personnes ayant participé à la fête de l'Immaculée Conception le 8 décembre dernier, et contribué à faire de cette journée un beau moment de partage et de convivialité.

Cette manifestation a permis de récolter la somme de 2516 euros.



arbre de Noël communal

Le 22 décembre, le Père Noël était à Valle di Rustinu, Vingt enfants de la commune ont ainsi reçu leur cadeau, déposé au pied d'un très beau sapin, des mains de Babbu Natale, bien secondé par Barbara. Après la remise des cadeaux, un superbe goûter attendait parents et enfants. Merci Babbu Natale (Marcu Andria) et à l'année prochaine ! (Voir les photos sur le site web de la commune).

En cette fin d'année, ce sont également 32 seniors de la commune qui ont eu droit à leur colis annuel.

Mairie de VALLE di RUSTINU

20235 VALLE DI RUSTINU (04 95 38 70 54)

email: mairie-valledirostino@wanadoo.fr

site Web : <http://www.valledirostino.com>

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à

Permanence des élus (maire ou adjoints) tous les vendredis après-midi

En cas d'urgence :

Vous pouvez joindre :

Le maire au 06 83 79 88 55

Le 1^{er} adjoint au 06 79 40 61 16

Le 2^{ème} adjoint au 06 08 60 19 29

